

■ **Rigolet Transport Sàrl**, à Rue, c/o Thomas Rigolet.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.06.2004.
But: exploitation d'une entreprise de transport en tout genre, notamment au moyen d'un camion-malaxeur pour béton ainsi que le service de bennes. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 16.06.2004 Rigolet Thomas fait apport à la société d'un camion SCANIA pour un montant de CHF 32'000.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.— à la libération du capital social, le solde de CHF 12'000.— correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie il a été remis une part sociale à chacun des fondateurs. Associés: Rigolet Odile, de La Roche, Pont-la-Ville et Rolle, à Rue, pour une part de CHF 7'000.—, Rigolet Thomas, de La Roche et Pont-la-Ville, à Rue, pour une part de CHF 11'000.—, et Rigolet Hedwige, de La Roche et Pont-la-Ville, à Rue, pour une part de CHF 2'000.—, sans signature. Gérants: les associés Rigolet Odile et Rigolet Thomas, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.
Journal no 2855 du 22.06.2004
(02330400 / CH-217.3.531.341-0)